



— TERRE D'AVENIRS —

## RAPPORT DU PRÉSIDENT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

2ème Commission : Éducation, jeunesse et sports, culture et tourisme

N° 2019-02-0016

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2019	<b>POLITIQUE : CULTURE, TOURISME ET ACTION EXTERIEURE</b>  <b>SECTEUR : Coopération décentralisée</b>
<b>TITRE : 750 MILLIONS DE FRANCOPHONES EN 2050, L'ESSONNE S'ENGAGE</b>  <b>RÉSUMÉ : Le rapport a pour objet de proposer l'engagement du Département de l'Essonne en faveur d'une promotion active de la francophonie au travers de sa politique d'action internationale, que ce soit par ses partenariats de coopération décentralisée ou dans son appui aux initiatives locales essonniennes, et en transversalité avec les autres politiques publiques dont il a la charge.</b>  <b>INFORMATIONS BUDGÉTAIRES :</b>  Le financement du plan d'actions annexé à ce rapport est intégré dans les budgets existants des directions pilotes, sous réserve de la disponibilité des crédits chaque année.	

Ce rapport a été instruit par Mme CHRISTEL TSCHAEGLÉ (9519) / service de l'action internationale / Direction de la culture et de l'action internationale

N° Provisoire 39796

La francophonie se transforme, évolue. Tout à la fois issue et cadrée par une définition classique datant de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et centrée sur les aires géographiques où on parle français, la francophonie va connaître un renouveau à la fin de la seconde guerre mondiale et ne se définit plus alors seulement comme une unité linguistique, mais également comme une communauté culturelle et politique.

Léopold Sédar Senghor aime alors à rappeler qu'il s'agit de graviter autour de valeurs universelles portées par la France et englobant des thématiques d'une grande richesse : éducation, paix dans le monde, développement durable, rééquilibrage des rapports Nord - Sud, question du rapport femme - homme, économie solidaire, ...

La francophonie n'est donc pas une réalité immuable. Elle est par excellence une entreprise internationale volontariste qui peut être en perte de vue ou, au contraire, conquérante si elle est entretenue. Avec l'effacement progressif des frontières nationales, ce sont la langue et la culture qui vont constituer les nouveaux critères d'appartenance identitaire et délimiter une nouvelle géographie.

Selon l'Observatoire de la langue française (pilote par l'Organisation internationale de la Francophonie - OIF), 4 % de la population mondiale parle français, soit près de 274 millions de locuteurs en 2014. Au 5<sup>ème</sup> rang des langues les plus parlées, le français a vocation à voir le nombre de ses locuteurs augmenter : les francophones pourraient être 700 millions en 2050, dont 85 % en Afrique, du fait de la transition démographique et de l'augmentation du taux de scolarisation.

Une dynamique que l'Etat français entend soutenir, dans l'objectif de faire du français un atout dans la mondialisation, en faisant passer la langue à la troisième place des langues les plus parlées à l'horizon 2050. A l'occasion de son discours du 20 mars 2018, le Président de la République a présenté une stratégie répartie en trois blocs thématiques et portée par l'OIF : « Apprendre », « Communiquer » et « Créer en français ».

Cet ambitieux objectif ne sera atteint que si d'importants moyens sont mis en œuvre pour faire accéder à l'éducation et au français les nouvelles générations d'Africains issues de l'explosion démographique du continent et pour promouvoir l'apprentissage de notre langue dans les pays non francophones, notamment en Asie.

Le Département de l'Essonne a vocation, aux côtés de la Région Ile-de-France, à occuper les premiers rangs de cette nouvelle francophonie. Avec une population francilienne et essonnienne cosmopolite, aux origines africaines et asiatiques dans une proportion importante, existe l'enjeu de connecter ces habitants entre eux pour porter des projets francophones en direction de leurs pays d'origine mais aussi de favoriser l'internationalisation de notre territoire dans un objectif de promotion de la culture francophone.

Aussi, il est proposé que le Département s'engage en faveur de la francophonie au travers de sa politique d'action internationale, que ce soit par ses partenariats de coopération décentralisée ou dans son appui aux initiatives locales essonniennes, et cela en transversalité avec les autres politiques publiques dont il a la charge :

- Le Département s'engage à promouvoir la transmission du français et le multilinguisme, par le soutien aux systèmes éducatifs des pays francophones ou par le développement de l'apprentissage des langues. Il favorisera et accompagnera notamment le développement de sections internationales dans les collèges essonniens, les jumelages internationaux entre établissements scolaires, les coopérations entre universités et la mobilité internationale des jeunes essonniens.

- Le Département s'engage à promouvoir la gouvernance démocratique, l'Etat de droit et le développement durable dans les pays francophones, dans l'objectif de favoriser un environnement politique stable et inclusif mais aussi de promouvoir le français comme langue de cohésion sociale et de coopération internationale. Il soutiendra pour cela les projets visant au renforcement institutionnel des collectivités territoriales, au développement des services de proximité, à l'égalité entre les hommes et les femmes et à la participation citoyenne, en adéquation avec les Objectifs du développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies pour la période 2015-2030.
- Le Département s'engage à promouvoir le rayonnement francophone de l'Essonne à l'international, en s'appuyant sur ses nombreux atouts en matière de développement territorial, que ce soit en recherche et développement, promotion touristique, pratiques sportives, protection de la biodiversité et actions en faveur du développement durable en général. Ces échanges participent à la valorisation et au partage de la culture francophone.
- Le Département s'engage à promouvoir la francophonie comme espace de création et de culture, en décloisonnant les dynamiques culturelles pour faire circuler les artistes et les œuvres. La francophonie représente une opportunité d'internationalisation de la culture essonniennne et de diversification de l'offre culturelle en Essonne. Une promotion culturelle réciproque sera recherchée au travers de l'ouverture sur le monde de l'Essonne, avec une attention particulière à la culture africaine, source de partage et d'inclusion ici et là-bas.
- Le Département s'engage à s'inscrire dans le Comité francilien pour la francophonie, réseau de collectivités territoriales animé par la Région Ile-de-France dans le cadre de sa politique pour la francophonie.
- Enfin, le Département s'engage à donner de la visibilité et de la lisibilité à son action en faveur de la francophonie, au travers de l'organisation ou du soutien à des opérations de communication et de sensibilisation à destination du public essonnien.

Les actions seront financièrement liées à un vote en Commission permanente ou dans l'exécution de prestations de services.

En conséquence, si vous réservez une suite favorable à ces propositions, je vous prie de bien vouloir :

APPROUVER l'engagement de l'Essonne en faveur de la francophonie.

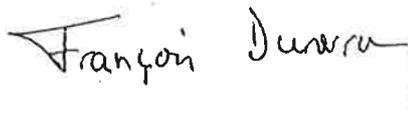
APPROUVER le plan d'actions francophonie annexé au projet de délibération.

DIRE que le financement de ce plan d'actions est intégré dans les budgets existants des directions pilotes, sous réserve de la disponibilité des crédits chaque année.

DONNER délégation à la Commission permanente pour la mise en œuvre de ce plan d'actions francophonie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du Conseil départemental



François Durovray

## ANNEXE AU PROJET DE DELIBERATION N° 39796

### Plan d'actions francophonie

Le Département s'engage à promouvoir la transmission du français et le multilinguisme			
Intitulé	Descriptif	Objectifs	Pilotage
1 - Développer un kit du jumelage international à destination des collèges essonniens.	Mise à disposition d'outils facilitateurs : guide, kit ENT, dispositif de financement de séjours linguistiques.	Favoriser l'apprentissage du français. Favoriser le multilinguisme. Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones.	DIREC DCAI
2 - Développer les jumelages linguistiques entre collèges essonniens et collèges de Wuhan (Chine).	Sur le modèle mis en œuvre entre le collège Weiler de Montgeron et le collège n°1 de la WETDZ de Wuhan, favoriser le jumelage des 6 collèges essonniens enseignant le chinois avec des collèges de Wuhan.	Favoriser l'apprentissage du français. Favoriser le multilinguisme. Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones.	DCAI DIREC
3 - Accompagner le développement des partenariats universitaires dans le cadre de la coopération décentralisée du Département.	Accompagner le développement des partenariats existants et favoriser de nouveaux partenariats dans des domaines d'intérêt partagé et dans une logique cross-disciplinaire (enseignement, recherche, industrie) entre Universités de l'Essonne et Universités de Wuhan (Chine) ou d'Ibaraki (Japon).	Favoriser l'apprentissage du français. Favoriser le multilinguisme. Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones. Promouvoir le rayonnement francophone de l'Essonne à l'international.	DCAI
4 - Apporter une aide financière aux étudiants effectuant des stages obligatoires à l'étranger.	Dans le cadre du Tremplin citoyen, favoriser l'acquisition d'une expérience à l'étranger pour les étudiants essonniens via une aide financière.	Favoriser le multilinguisme. Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones.	DCJVA
5 - Favoriser la mobilité internationale des jeunes Essonniens dans un objectif d'insertion sociale et professionnelle.	Informar, former, mettre en réseau les missions locales du Département pour développer la mobilité internationale des jeunes comme outil d'insertion sociale et professionnelle.	Favoriser le multilinguisme. Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones.	DIE DCAI
6 - Financer des projets favorisant la mobilité internationale des jeunes Essonniens.	Dans le cadre de l'appel à projets annuel « insertion jeunesse », porter une attention aux projets visant à l'insertion via la mobilité internationale des jeunes.	Favoriser le multilinguisme. Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones.	DIE

7 - Favoriser les échanges et les rencontres entre jeunes dans le cadre de la coopération décentralisée.	Permettre le développement de projets interculturels axés autour de la rencontre de groupes de jeunes en provenance de l'Essonne et de Wuhan ou d'Ibaraki.	Favoriser le multilinguisme. Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones.	DCAI
Le Département s'engage à promouvoir la gouvernance démocratique, l'Etat de droit et le développement durable dans les pays francophones			
Intitulé	Descriptif	Objectifs	Pilotage
8 - Financer des projets favorisant l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD) dans les pays francophones bénéficiaires de l'aide publique au développement.	Dans le cadre de l'appel à projets annuel « action internationale », porter une attention aux projets de coopération au développement se déroulant dans les pays francophones, et poursuivre le soutien apporté, dans le cadre de la coopération décentralisée, aux Conseils de cercle de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel.	Favoriser un environnement politique stable et inclusif. Promouvoir le français comme langue de cohésion sociale et de coopération internationale.	DCAI
Le Département s'engage à promouvoir le rayonnement francophone de l'Essonne à l'international			
Intitulé	Descriptif	Objectifs	Pilotage
9 - Développer une offre touristique à destination des publics chinois et japonais.	Dans le cadre des coopérations décentralisées Essonne-Wuhan et Essonne-Ibaraki, favoriser l'accueil de touristes sur des circuits courts de découverte du patrimoine et des savoir-faire essonniers.	Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones. Promouvoir le rayonnement francophone de l'Essonne à l'international.	CDT DCAI
10 - Renforcer le rayonnement international de l'Essonne dans le domaine du sport.	Dans le cadre de la reconfiguration du stade Bobin en hub sportif départemental, favoriser les projets de rayonnement sportif à l'international, en lien avec le développement du cluster sport.	Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones. Promouvoir le rayonnement francophone de l'Essonne à l'international.	DS
11 - A l'occasion des JO de 2024, favoriser les partenariats sportifs internationaux en lien avec la coopération décentralisée de l'Essonne.	Les Jeux Olympiques de 2024 seront relayés en Essonne au travers d'animations valorisant le partenariat sportif, humain et culturel. La dimension internationale sera prise en compte avec une mobilisation des partenaires de coopération décentralisée du Département.	Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones. Promouvoir le rayonnement francophone de l'Essonne à l'international.	DS

12 - Inscrire le Département dans le réseau des territoires francophones pour la biodiversité.	Dans le cadre de sa feuille de route pour le développement durable, le Département de l'Essonne s'engage, par différentes actions, pour la protection de la biodiversité. Riche de l'expérience de 30 ans de politique des Espaces naturels sensibles, l'Essonne souhaite partager son savoir-faire et ses retours d'expériences dans le cadre des échanges et de la valorisation au sein du Réseau des territoires francophones pour la biodiversité.	Favoriser la promotion et le partage des valeurs francophones. Promouvoir le rayonnement francophone de l'Essonne à l'international.	MDD/DENV
Le Département s'engage à promouvoir la francophonie comme espace de création et de culture			
Intitulé	Descriptif	Objectifs	Pilotage
13 - Favoriser les échanges et les projets culturels internationaux.	Développer les accueils d'artistes étrangers en Essonne et l'accompagnement à l'internationalisation des artistes essonniers dans le cadre de la coopération décentralisée.	Promouvoir la francophonie comme espace de création et de culture. Promouvoir le rayonnement francophone de l'Essonne à l'international.	DCAI
14 - Développer les liens culturels entre l'Essonne et le Mali.	Favoriser les partenariats, notamment avec l'institut français de Bamako et le ministère de la culture malien, en vue de développer les rencontres et les créations artistiques franco-maliennes, notamment dans le cadre d'une déclinaison malienne de l'EM Fest.	Promouvoir la francophonie comme espace de création et de culture. Promouvoir le rayonnement francophone de l'Essonne à l'international.	DCAI
15 - Inscrire le Département de l'Essonne dans la Saison Africa 2020.	Inscrire le Département de l'Essonne comme acteur majeur de la coopération culturelle francophone au travers de son partenariat avec le Mali.	Promouvoir la francophonie comme espace de création et de culture. Promouvoir le rayonnement francophone de l'Essonne à l'international.	DCAI

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE**

**PROJET DE DÉLIBÉRATION**

**750 MILLIONS DE FRANCOPHONES EN 2050, L'ESSONNE S'ENGAGE**

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1115-5,

VU la loi 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale,

VU sa délibération 2017-02-0013 du 29 mai 2017 relative au renouvellement de la politique d'action internationale du Département,

Sa 2ème commission entendue,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

APPROUVE l'engagement de l'Essonne en faveur de la francophonie.

APPROUVE le plan d'actions francophonie ci-annexé.

DIT que le financement de ce plan d'actions est intégré dans les budgets existants des directions pilotes, sous réserve de la disponibilité des crédits chaque année.

DONNE délégation à la Commission permanente pour la mise en œuvre de ce plan d'actions francophonie.

**Le président du Conseil départemental**

**François Durovray**